Réponse

1. Les annuités de constitution du capital sont payées :

- a. A la fin de la période

1. Le paiement d'une suite d'annuités peut servir à :

- a. Constituer uniquement un capital
- b. Rembourser uniquement un emprunt

2. La valeur acquise d'une suite d'annuités constantes exprime la valeur de cette suite :

- a. Avant le versement de la nième annuité
- b. Après le versement de la nième annuité

3. La valeur actuelle d'une suite d'annuités constantes exprime la valeur de cette suite :

- a. Une période avant le versement de la première annuité

4. La valeur actuelle d'une suite de 12 annuités constantes, versées en fin de période, aux taux de 10 % et d'une valeur de 5 000 DH chacune est :

- a. 34 068.46 DH

5. La valeur acquise d'une suite de 5 annuités constantes, versées en fin de période, aux taux de 10 % et d'une valeur de 2 000 DH chacune est :

- a. 12 210.2 DH

6. Une personne s'engage de verser 6 annuité constantes, au début de la période, de 2 000 DH, au taux annuel de 12 % :

La valeur acquise immédiatement après le dernier versement est :

- a. 15 824.34 DH

La valeur acquise une période après le dernier versement est :

- a. 18 178.02 DH